



L'atlas de l'intégration régionale est une initiative de la CEDEAO et du CSAO / OCDE, financée par les coopérations française, suisse et luxembourgeoise. Classés en quatre séries (population, espaces, économie, environnement), les chapitres de l'atlas sont produits graduellement en 2006/2007 et mis en ligne sur le site [www.atlas-ouestafrique.org](http://www.atlas-ouestafrique.org).

## LE CAFÉ

### Introduction

L'Afrique de l'Ouest a été en grande partie « conçue » par les colonisateurs pour ses fonctions de pourvoyeuse de matières premières agricoles. L'Office du Niger (dont la fonction initiale était le coton), le bassin arachidier du Sénégal, celui du Nord Nigeria, les bassins cotonniers, les plantations d'hévéas et de palmier à huile, ont modelé les paysages agraires, fait naître des villes, recomposé le peuplement et parfois même défini les frontières des futurs Etats nations.

Le café et le cacao sont emblématiques de cette histoire. Souvent considérés comme indissociables, cultivés dans les mêmes zones, dépendant l'un et l'autre des bourses de New York et de Londres, soumis à des marchés mondiaux spéculatifs, ils font pourtant l'objet de deux chapitres distincts de l'Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

### I. Panorama mondial

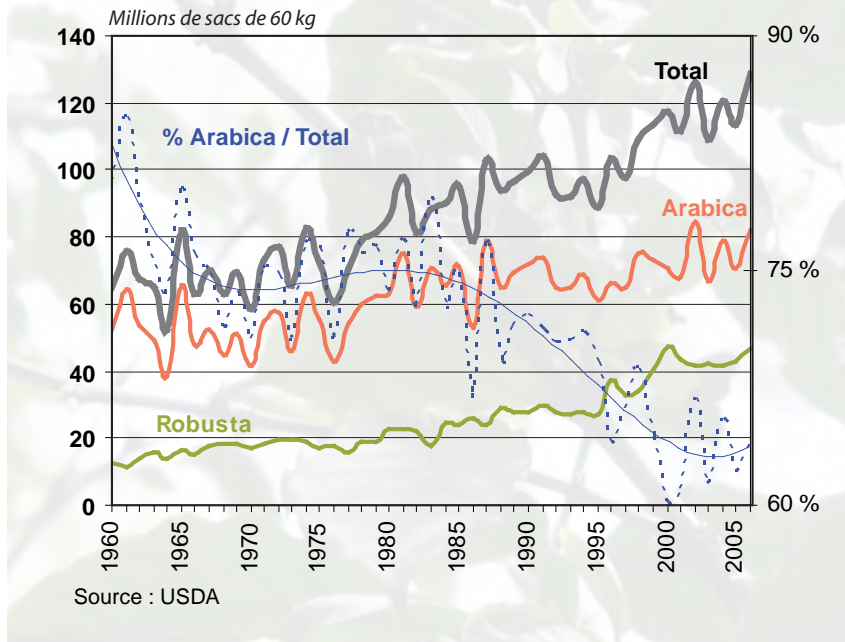
#### 1.1 Plus de robusta

Il existe deux types de café : l'arabica (*Coffea arabica*) cultivé en altitude et le robusta (*Coffea canephora*) adapté aux régions chaudes et humides. L'arabica dont la teneur en caféine est plus faible que celle du robusta (respectivement 1,4 % et 2,5 %) est considéré comme plus aromatique ; il est mieux apprécié du consommateur alors que le robusta a un corps plus intense<sup>1</sup>.

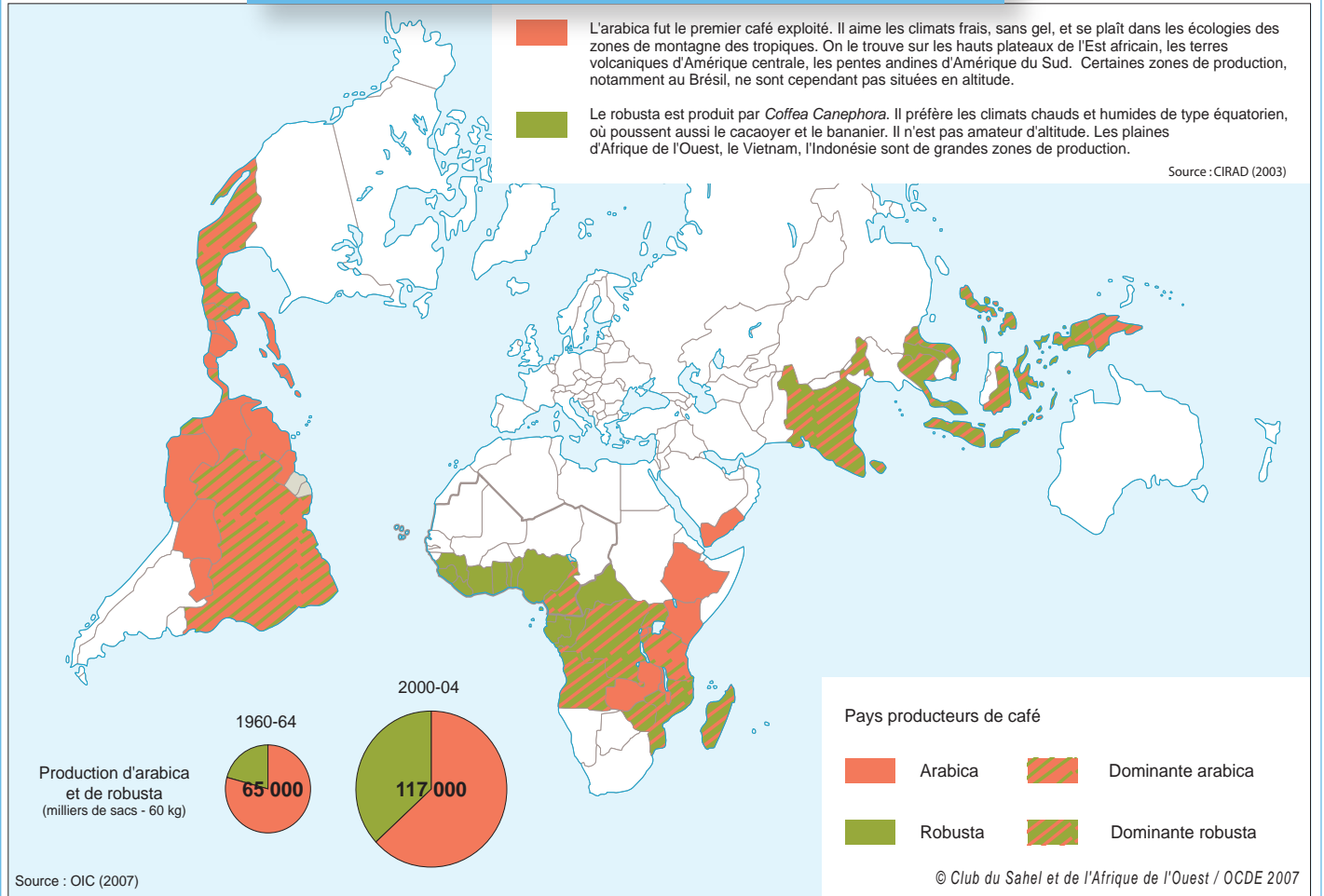
Depuis 1964, la production mondiale a progressé au rythme de 1,4 % par an, passant de 3,1 à 6,3 millions de tonnes. En progression beaucoup plus faible que le robusta (0,9 % contre 2,7 %), l'arabica voit sa part passer des 4/5 aux 2/3 de la production totale en

1. Le robusta est principalement destiné à la fabrication du soluble. La seconde utilisation est dans la préparation des mélanges arabica/robusta pour les cafés bon marché.

**Graphique 1. Production mondiale de café**

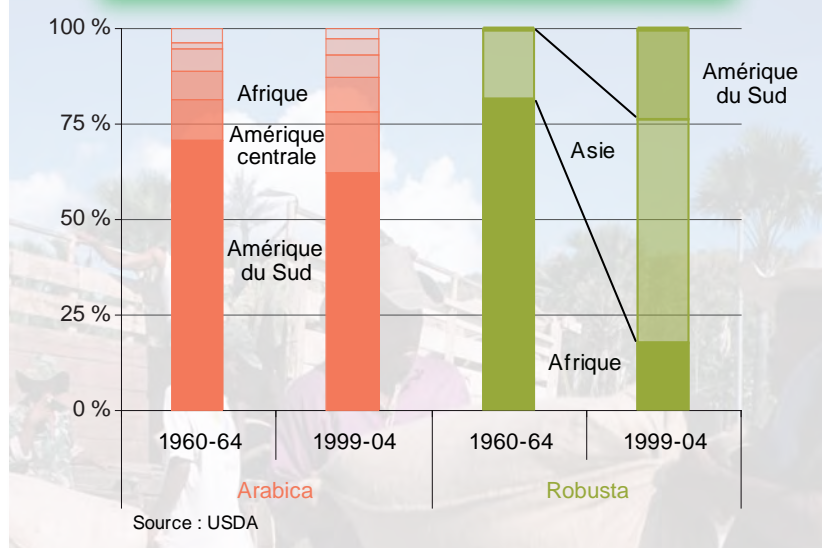


**Carte 1. Production d'arabica et de robusta dans le monde**





Graphique 2. Évolution de la production mondiale



40 ans (cf. graphique 1 et carte 1). L'arabica est beaucoup plus sensible aux aléas climatiques ; sa production est donc beaucoup plus fluctuante d'une année à l'autre.

2. Années durant lesquelles les cours du café à New York (arabica) et à Londres (robusta) se sont maintenus à des niveaux très bas. Pour le robusta, il s'agit des années : 1981-1983, 1986, 1990-1995, 2000-2005 ; Pour l'arabica, ce sont les années : 1981-1982, 1987-1988, 1990-1995, 2001-2006.

## 1.2 La montée du Brésil et du Vietnam

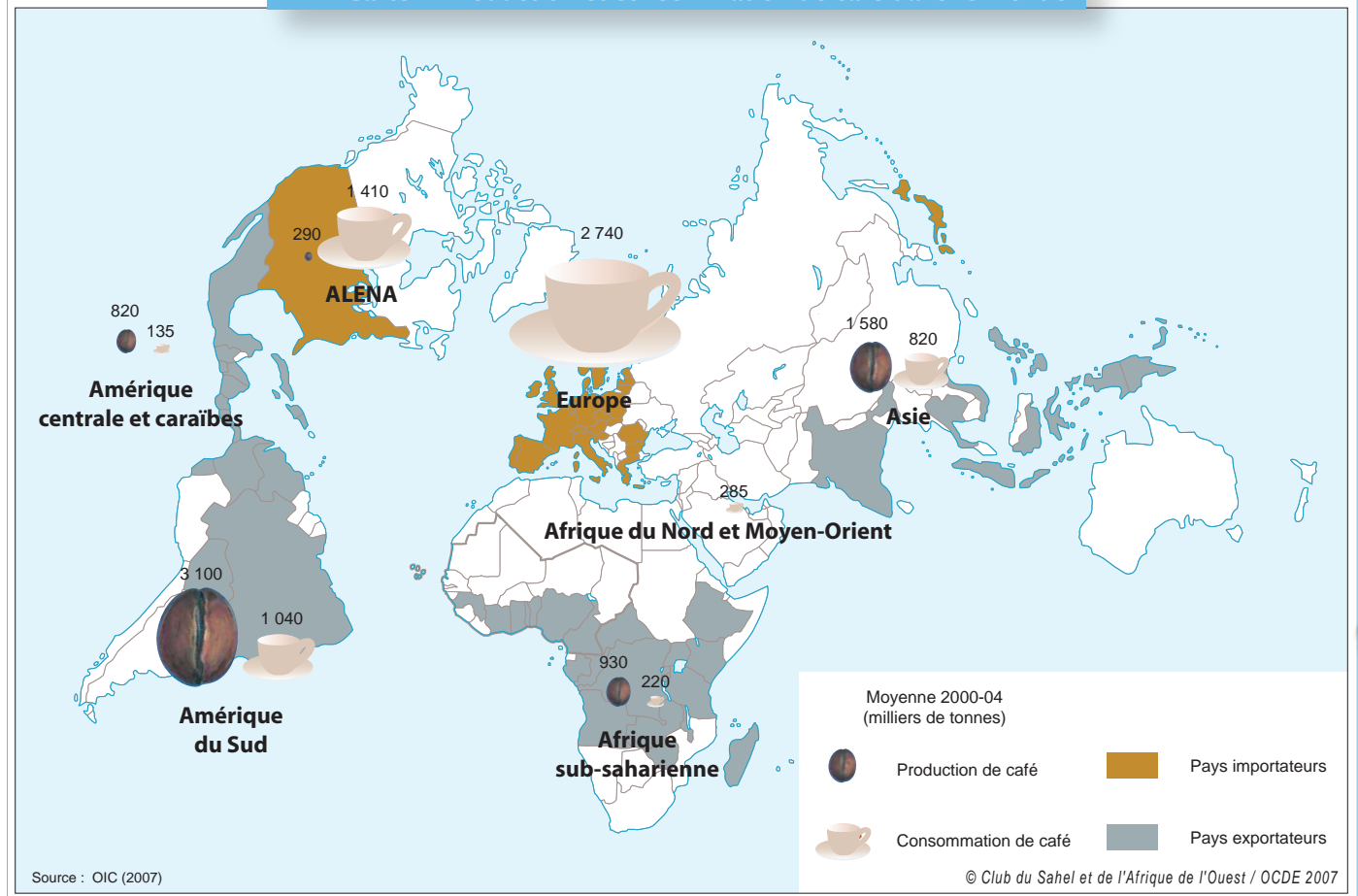
La place prépondérante de l'Afrique au début des années 1960 disparaît au profit de l'Asie et de l'Amérique latine. La forte progression asiatique et sud-américaine (cf. graphique 2) s'accompagne d'une relative stagnation, voire d'un déclin, de la production des autres régions du monde, conséquence de coûts de production élevés, de crises successives<sup>2</sup> et du

### Encadré 1. Contraintes liées à l'augmentation de la production

La caféiculture est à plus de 80 % dans les mains de petites exploitations familiales devant également assurer tout ou partie de leur subsistance. Le rendement moyen en robusta serait de 485 kg/ha et celui de l'arabica de 600 kg/ha alors que le potentiel de production du matériel végétal est évalué à 1 000-1 200 kg/ha. Ceci témoigne d'un niveau d'intensification relativement faible. L'amélioration des rendements moyens est une des solutions pour augmenter la production. Toutefois, les pays producteurs les plus importants, Brésil, Colombie pour l'arabica, Vietnam pour le robusta ont des rendements supérieurs ou égaux aux moyennes mondiales. La seconde voie d'augmentation de la production passe par un accroissement des surfaces.

La caféiculture est une activité consommatrice de main-d'œuvre. Il faut en moyenne 250 à 300 journées de travail pour produire 1 tonne de café dont environ 80 % sont affectées à la récolte (main-d'œuvre temporaire). La main-d'œuvre pèse donc fortement sur les coûts de production. C'est une activité très peu mécanisable, en particulier pour l'arabica qui est surtout cultivé en zone de montagne où les densités de population sont fortes. Avec des conditions permettant une mécanisation presque totale de la culture, le Brésil est une exception. L'accroissement de la production de café doit faire face à différentes contraintes : pour l'arabica, des coûts élevés de main-d'œuvre dans la plupart des pays d'Amérique latine et une pression foncière de plus en plus forte ; pour le robusta, la pression foncière est moins forte mais les disponibilités en main-d'œuvre sont souvent moins importantes. Enfin, l'intensification nécessite un accès facile et peu coûteux aux moyens financiers.

Carte 2. Production et consommation de café dans le monde



développement de cultures alternatives (palmier à huile, hévéa, cacao) plus rentables et surtout moins exigeantes en main-d'oeuvre.

À partir des années 1975, la production brésilienne de robusta croît puis se stabilise au début des années 1990. Le relais est alors pris par l'entrée du Vietnam sur le marché mondial, ce qui entraîne une baisse significative de la part des arabicas dans l'offre mondiale.

### 1.3 La demande est polarisée par le Nord

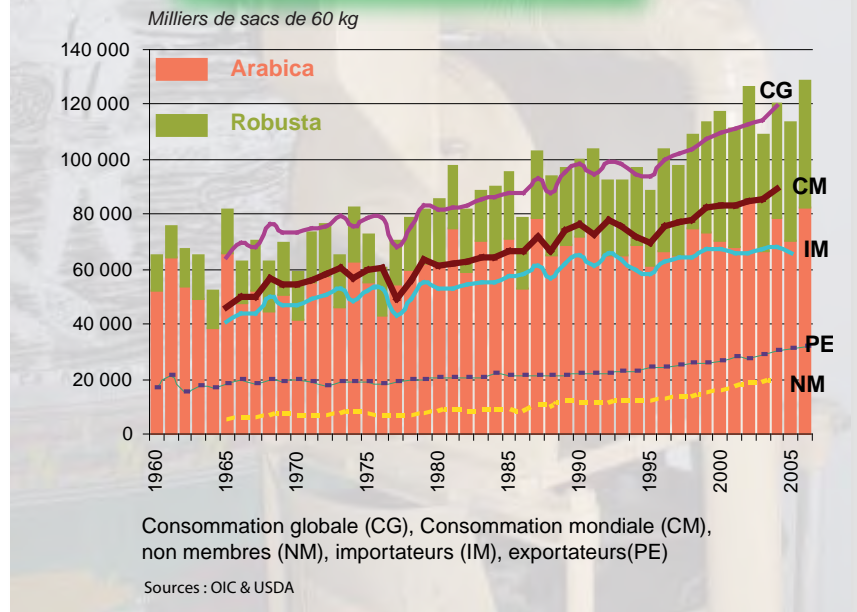
Depuis que l'homme en a « domestiqué » la production (sans doute aux alentours du XV<sup>ème</sup> siècle en Arabie), le café n'a d'autre utilisation que la consommation alimentaire après torréfaction et broyage. La façon de le préparer et de le consommer a connu des évolutions (décoction, infusion, filtration, percolation...) mais pas de véritable révolution, à l'exception du café soluble. La demande mondiale est relativement insensible aux variations de prix, même si de fortes hausses comme en 1977 ou 1997-98 ont induit une baisse de la consommation. En fait, la consommation de café est fortement liée aux revenus.

Produit au Sud, le café est principalement consommé au Nord. La consommation mondiale<sup>3</sup>, environ 5,1 millions de tonnes de café vert, est surtout concentrée en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord et au Japon (79 %), pays importateurs membres de l'Organisation Internationale du Café<sup>4</sup>. Rapportées à la consommation globale (cf. carte 2), la part des

3. Selon l'Organisation internationale du café (OIC), la consommation mondiale se définit par la consommation effective des pays membres importateurs et par les importations nettes des pays non membres. La consommation globale est la somme de la consommation mondiale et de la consommation domestique des pays membres exportateurs.
4. Les pays membres sont les signataires de l'accord international sur le café. Ils se répartissent entre membres consommateurs ou pays importateurs (32) et membres producteurs ou pays exportateurs (45). Voir <http://www.ico.org/listmembers.asp>. Ils définissent ensemble (producteurs et consommateurs) les axes stratégiques de l'OIC.



Graphique 3. Consommation de café

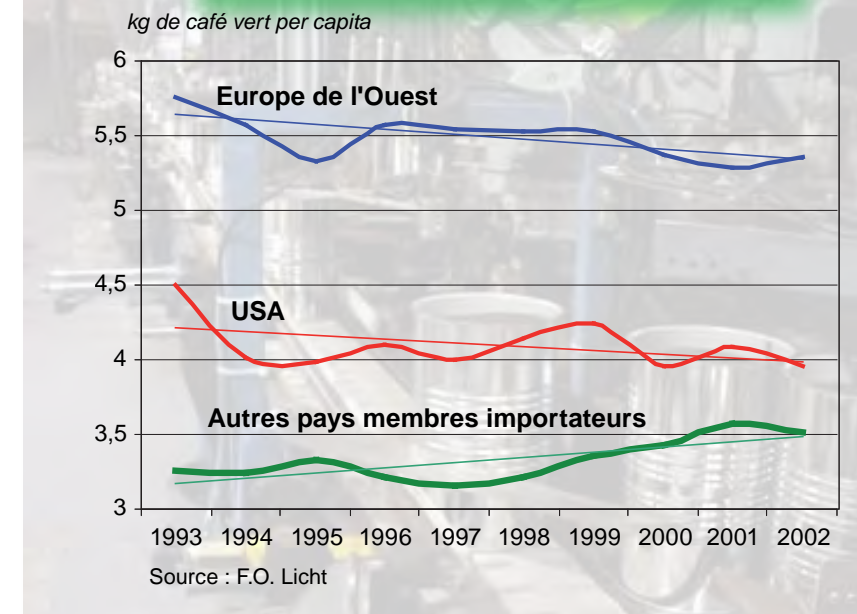


pays membres importateurs est de 59,6 % et celle des pays non membres de 15,8 %, le reste (24,6 %) représente la consommation domestique dans les pays exportateurs qui est en particulier très importante au Brésil et en Éthiopie.

#### 1.4 L'émergence de nouveaux marchés

La croissance annuelle de la consommation mondiale entre 1965 et 2004 est estimée à 1,7 %, soit plus que celle de la production (1,4 %). Elle est particulièrement forte dans les pays non membres de l'OIC (+ 3,5 %), notamment les nouveaux membres de l'Union européenne et les anciens pays du bloc soviétique (cf. graphique 3). Les pays non membres ne sont pas tenus de suivre les recommandations de l'OIC et

Graphique 4. Consommation de café per capita



achètent en général des cafés de moindre qualité donc à des prix plus bas (ou hors quotas jusqu'en 2000). Ceci explique en partie pourquoi l'accroissement de la consommation est relativement plus forte que dans les pays membres. Liée à l'augmentation du pouvoir d'achat, la consommation de ces pays devrait encore progresser au cours des 25 à 30 prochaines années. En Europe de l'Ouest et aux États-Unis, la croissance de la consommation n'est que de 1,2 % et la consommation per capita en baisse du fait de la concurrence des boissons sucrées et aromatisées notamment chez les jeunes ou des effets nocifs considérés au niveau de la santé<sup>5</sup> (cf. graphique 4).

### 1.5 Éléments de prospective

La consommation mondiale pourrait atteindre 7,6 millions de tonnes et la consommation globale près de 10 millions de tonnes à l'horizon 2025, pour une production de 9,4 à 9,8 millions de tonnes. Si la croissance de la consommation domestique des pays producteurs se maintient au rythme actuel (+ 1,5 %), il existe un risque de déficit de l'offre.

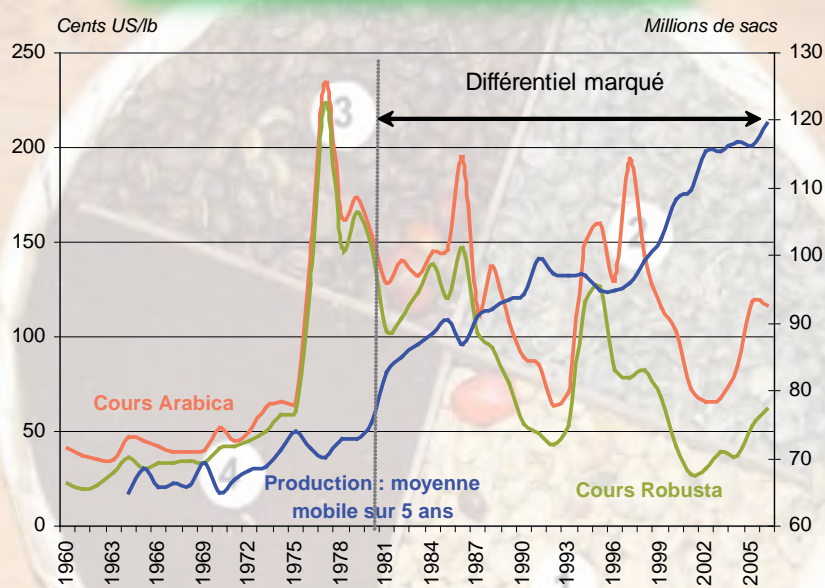
A taux de croissance constant, la production de robusta devrait s'élever de 1,75 million de tonnes et celle de l'arabica de près d'1 million de tonnes. La part du robusta passerait alors à 46 % du marché mondial, ce qui entraînerait une substitution partielle de l'arabica par le robusta<sup>6</sup>. Compte tenu des avancées de la recherche sur les arômes et des procédés de décaféinisation excluant les solvants organiques, cette hypothèse reste acceptable bien que le consommateur ait une préférence pour l'arabica.

La concrétisation de ce scénario serait favorable aux pays africains. Cela dépendra de la réactivité des filières nationales (accès à l'information sur la demande et les progrès technologiques dans l'industrie) et des

5. La caféine est considérée comme un excitant, voire une drogue pouvant entraîner une addiction. Le café est parfois accusé d'être responsable d'accidents cardio-vasculaires.
6. Une seconde hypothèse est basée sur le maintien actuel du ratio, à savoir 1/3 de robusta et 2/3 d'arabica avec un accroissement moyen de 1,4 % de la production. Dans ce cas, la production d'arabica devrait croître de 1,5 million de tonnes et celle de robusta de 0,8 million de tonnes pour satisfaire la demande.



**Graphique 5. Cours mondiaux et production**



Sources : Marchés tropicaux et méditerranéens et OIC



### Encadré 2. Marché international : café de spécialité et café de masse

Les cafés de spécialité (10 % du marché) sont généralement négociés directement entre producteurs et acheteurs ou bien sont payés sur la base du cours (New York) avec souvent un bonus. Les cafés de masse (90 % du marché) alimentent les grandes et moyennes industries de la torréfaction. Leurs prix sont déterminés par les bourses de New York (arabica) et de Londres (robusta) en fonction de l'offre et de la demande. Le marché des cafés de masse est très spéculatif.

L'arrivée du Vietnam sur le marché international a entraîné une baisse sensible des cours mondiaux au milieu des années 1990 et une chute importante des cours du robusta qui a perduré jusqu'en 2005-2006. Le marché est également très attentif aux conditions climatiques au Brésil : l'annonce de gelées en juin-juillet se traduit par une hausse des cours qui bénéficie aussi bien à l'arabica qu'au robusta.

Le négoce est dominé par quelques multinationales auprès desquelles les grandes compagnies de torréfaction s'approvisionnent. Ces multinationales sont présentes dans les pays producteurs en tant qu'exportateurs et dans les pays consommateurs comme importateurs.

7. Moins de 20-25 ans.
8. Plus de 25-30 ans.
9. Le café est une matière première cotée aux bourses de New York (arabica) et de Londres (robusta). Selon la classification de l'OIC, il y a 4 groupes de café (arabica extra-mild, arabica mild, arabica naturel et robusta) avec pour chacun d'eux une cotation sur le marché international.

incitations éventuelles des pays producteurs. Elle suppose une amélioration des pratiques culturales sur les plantations existantes et relativement jeunes<sup>7</sup> où il est possible de doubler la production rapidement (5-10 ans). Ce scénario passe également par le remplacement des vergers âgés<sup>8</sup> avec du matériel végétal amélioré. C'est plus de 75 % d'un verger très peu productif (< 250 kg/ha) qui devrait être replanté en Angola, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en RDC. Cela nécessite enfin l'extension des surfaces plantées par la mise en valeur de jachères anciennes et/ou de terres vierges. Il existe un potentiel de plusieurs centaines de milliers d'hectares en Afrique subsaharienne avec cependant des contraintes de disponibilité en main-d'œuvre (il faut 1 homme/an pour produire 1 tonne de café) et d'enclavement de certains pays (la République centrafricaine, par exemple).

## II. Le commerce international

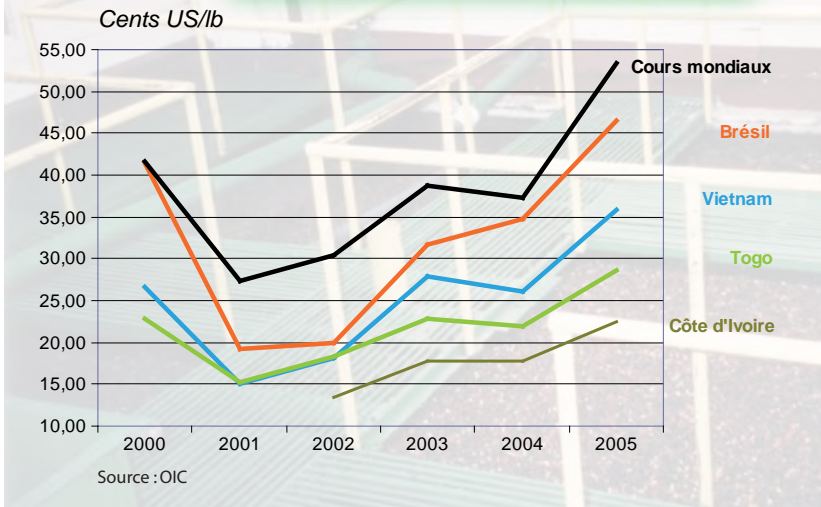
### 2.1 Le marché et les cours

Relativement stables entre 1960 et 1975, les cours mondiaux<sup>9</sup> ont été en revanche très volatiles entre 1975-2005. Une hausse des cours entraîne une augmentation de l'offre avec un décalage de 3 à 5 ans. Ce décalage correspond au délai de mise en production de nouvelles surfaces ou de reprise de plantations négligées en période de crise. A l'inverse, les crises induisent une baisse relativement rapide de la production (et de la qualité). Les paysans ne récoltent que les champs les plus productifs, négligent les entretiens, voire abandonnent tout ou partie de la caféière.

Le différentiel de prix entre le robusta et l'arabica est relativement faible jusqu'au milieu des années 1980 car la demande de robusta



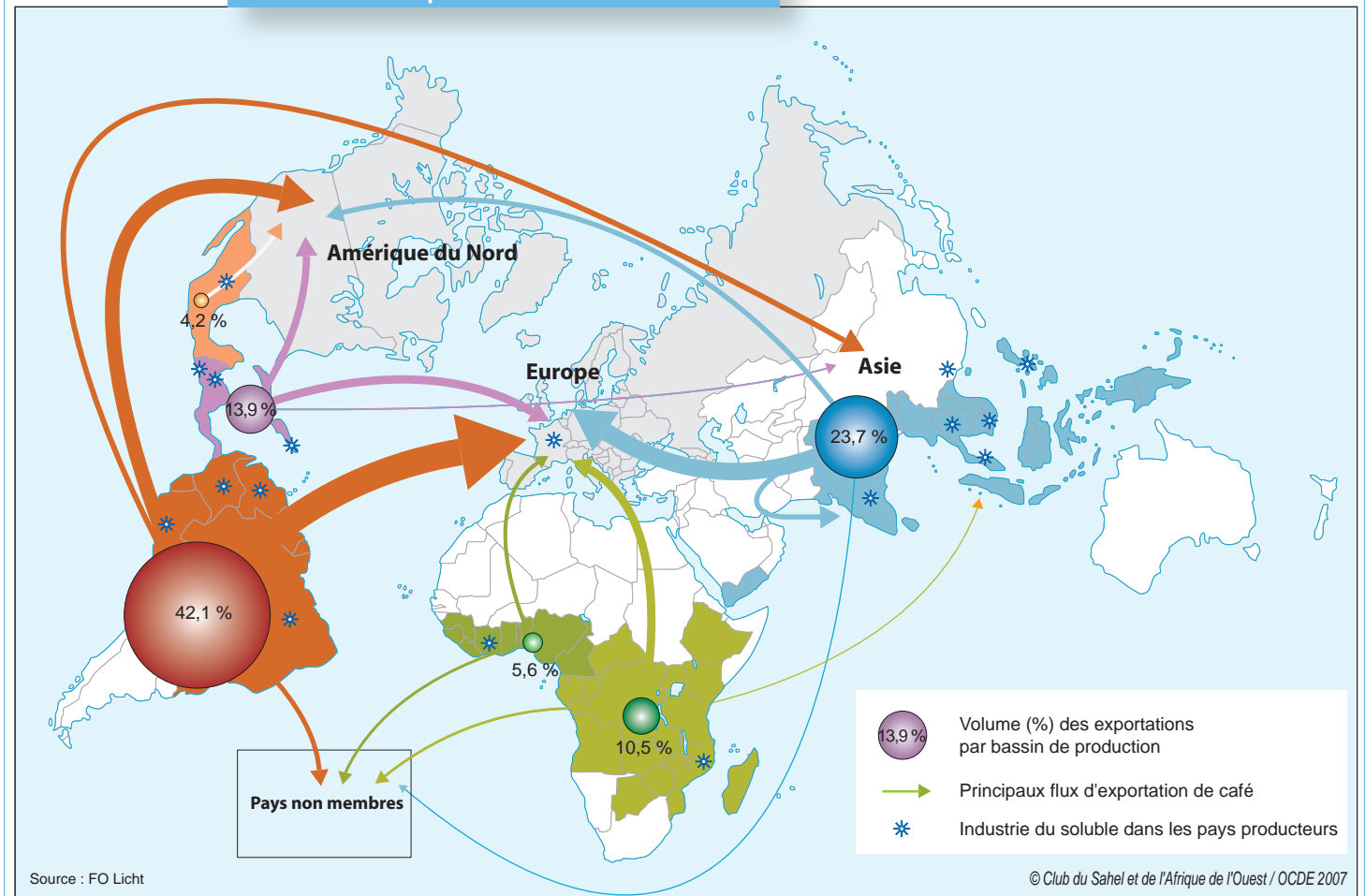
**Graphique 6. Cours mondiaux et prix bord champ payés aux producteurs**



pour l'industrie du soluble reste soutenue. Le prix attractif du robusta par rapport aux arabicas naturels<sup>10</sup> incite les pays comme le Brésil et le Vietnam à produire ce type de café avec pour conséquence une augmentation du différentiel et surtout un impact des crises plus fort dans les pays producteurs de robusta. Ce différentiel pénalise donc

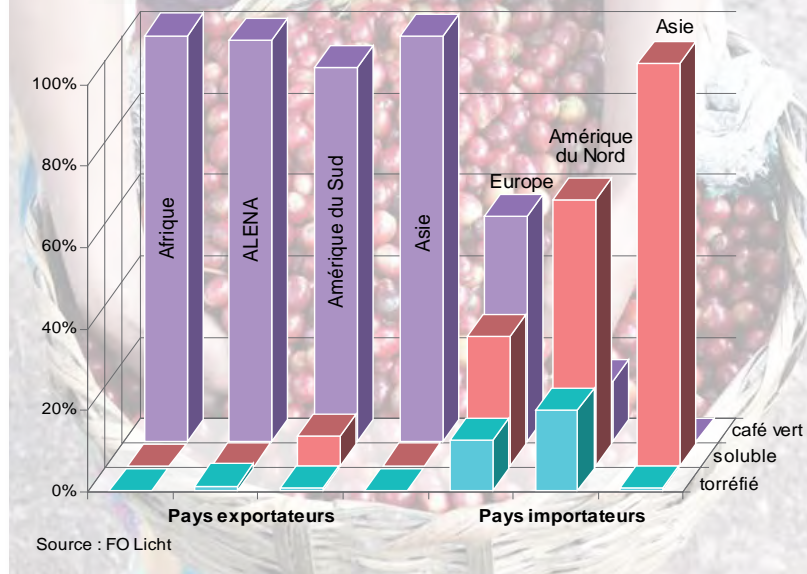
10. Le coût de production de l'arabica est plus élevé que celui du robusta (de 50 à 80 % selon les niveaux d'intensification et les problèmes phytosanitaires). En revanche, les prix du robusta sont en moyenne 20 % moins élevés que ceux des arabicas naturels (type Brésil). Dès lors que le cours du robusta dépasse les 50 cents/lb, le robusta devient très profitable pour les producteurs.

**Carte 3. Exportations mondiales de café**





Graphique 7. Types de café exportés



les producteurs de robusta même si les coûts de production sont plus faibles. Globalement, les producteurs brésiliens et vietnamiens reçoivent une meilleure rémunération de leur robusta que les producteurs d'Afrique de l'Ouest (cf. graphique 6). Ceci a certainement contribué au déclin de la caféiculture ouest-africaine et à l'essor du robusta au Vietnam et au Brésil.

## 2.2 Les échanges

L'Amérique du Sud exporte 42 % du café produit dans le monde, suivie par l'Asie (24 %) et l'Afrique (16 %). L'Afrique, hors pays de l'Afrique de l'Ouest, occupe environ 10,5 % des parts du marché mondial et son café est principalement exporté vers l'Europe et les pays non membres de

### Encadré 3. Une culture récente en Afrique

L'arabica, originaire des hauts plateaux éthiopiens, a été cultivé pour la première fois au Yémen au début du XV<sup>ème</sup> siècle. Importée à Istanbul au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, la consommation de café s'étend progressivement à toute l'Europe au XVII<sup>ème</sup> siècle. L'arabica est introduit à Java vers 1690 et se développe dans le nouveau monde à partir de 1720 ; d'abord dans les Caraïbes, puis au Brésil, ensuite en Amérique centrale. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Europe s'approvisionne en Amérique latine. A la même époque, les grandes nations européennes bâtissent des empires coloniaux surtout en Afrique et commencent à y introduire l'arabica qui, malheureusement, ne s'adapte pas aux zones chaudes et humides d'Afrique de l'Ouest et centrale. Parallèlement, on découvre de nouvelles espèces de caféiers en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du Congo (*Coffea liberica* et *Coffea canephora*) lesquelles sont progressivement mises en culture afin de s'affranchir en partie des importations d'Amérique latine. C'est donc tardivement que le caféier, originaire d'Afrique, s'est développé sur ce continent.

l'OIC (cf. carte 3). Les pays de l'Afrique de l'Ouest occupent moins de 6 % de parts de marché réparties entre l'Europe et les pays non membres. Les pays de la zone ont perdu des parts de marché depuis les années 1960. Au début des années 1960, l'Amérique du Nord importait 55 000 à 60 000 tonnes de café de Côte d'Ivoire et du Cameroun alors que dans les années 2000, aucune importation d'Afrique de l'Ouest n'apparaît dans les statistiques commerciales

Plus de 95 % du café exporté des pays producteurs l'est sous forme de café vert (cf. carte 3). Les pays producteurs exportent à peine 4 % du café sous forme de café soluble et la part du café torréfié est très faible<sup>11</sup>. Seuls quelques pays producteurs ont développé une industrie du soluble : Brésil, Colombie, Équateur, Thaïlande, Philippines pour ne citer que les plus importants. L'Afrique de l'Ouest n'a qu'une seule usine de soluble située en Côte d'Ivoire avec une capacité 15 000 tonnes de café vert par an.

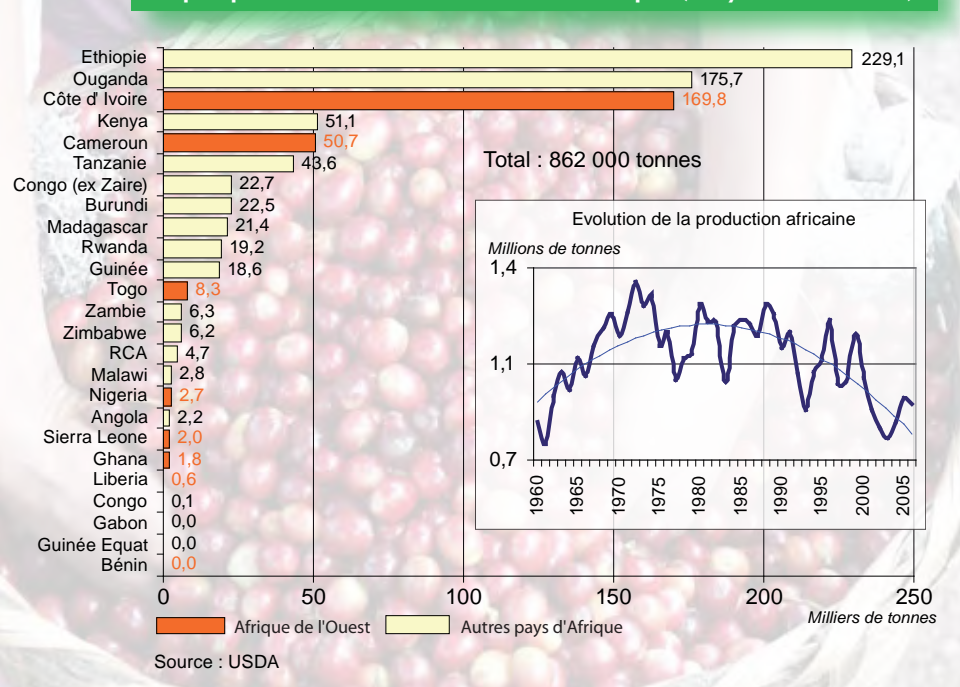
De nombreux pays producteurs ont tenté de vendre à l'exportation du café torréfié. Hormis la torréfaction pour la consommation domestique, cette activité reste marginale à l'exportation et ne concerne que des cafés spéciaux. Elle est techniquement difficile à conduire, nécessite de mettre en place des outils de promotion coûteux et concurrence les grandes multinationales qui propose non pas des origines pures mais des mélanges. La stratégie de ces groupes est d'offrir aux consommateurs un café aux caractéristiques organoleptiques aussi constantes que possible dans le temps pour maintenir leurs parts de marché, objectif qui est atteint en optimisant les mélanges d'origines différentes.

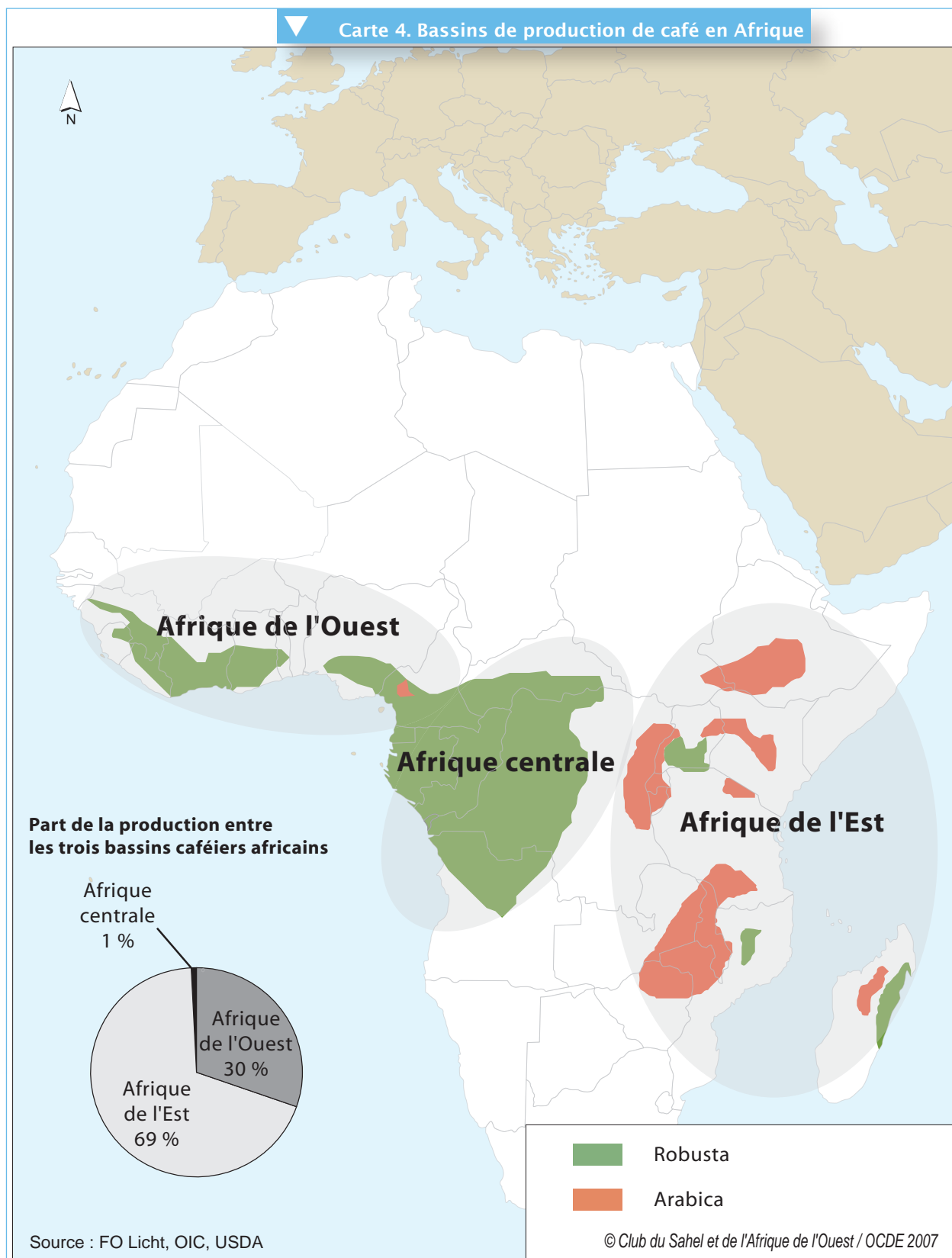
L'Europe importe 53 % du café produit, suivie de l'Amérique du Nord (26 %). Le reste se partage entre l'Asie et les pays non membres. A l'inverse des pays producteurs, les pays importateurs transforment

11. Les opérations de séchage et décorticage sont généralement faites au niveau de l'exploitation agricole. Les principales opérations industrielles pratiquées dans les pays producteurs consistent à mettre aux normes commerciales le café tout-venant délivré par les agriculteurs, à savoir, un nettoyage pour éliminer les poussières et autres matières indésirables, un triage pour éliminer les fèves défectueuses susceptibles d'altérer la qualité à la tasse et un gradage en fonction de la taille des fèves.



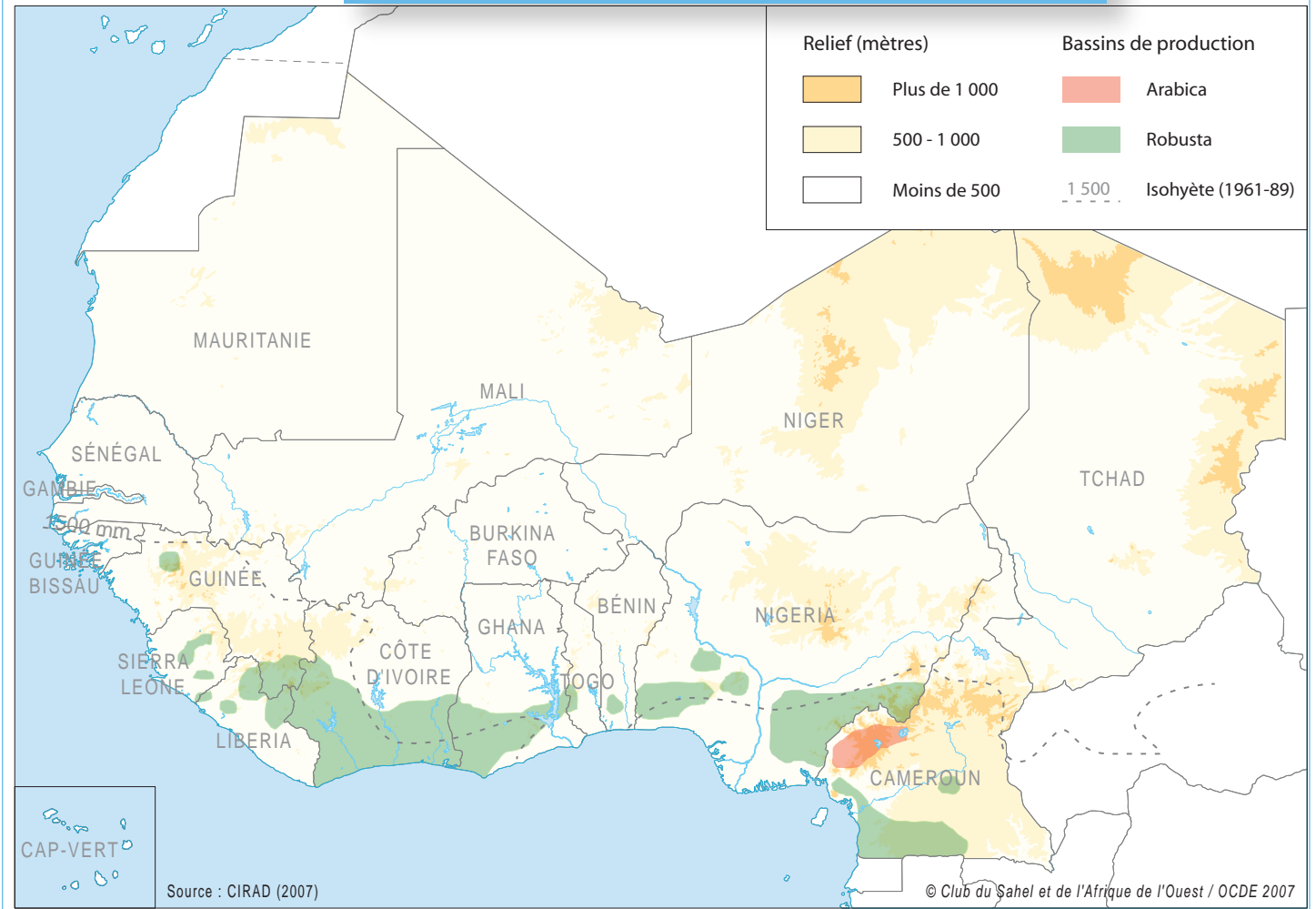
**Graphique 8. Production de café en Afrique (moyenne 2000-04)**





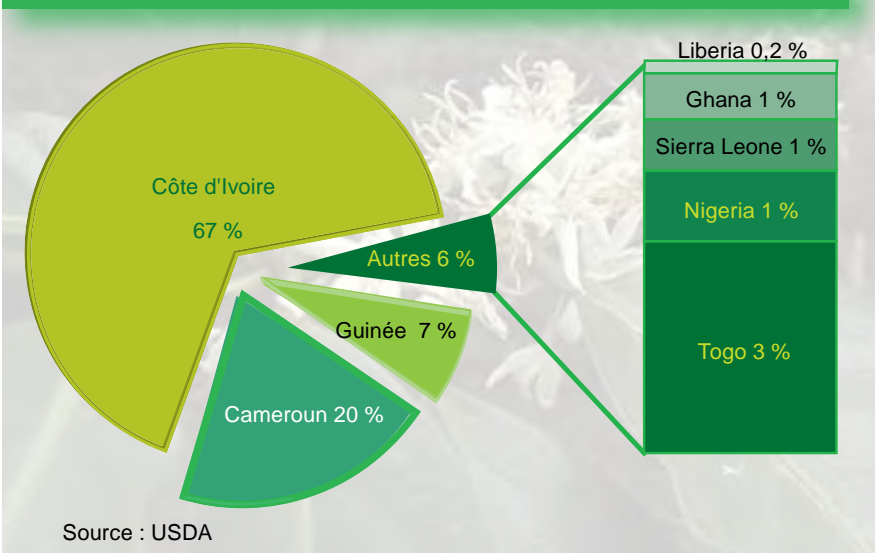
le café vert en café torréfié et moulu ou en café soluble. L'Europe consomme 92,4 % de ses importations et en réexporte 7,6 % sous forme de café vert (55 %), de café torréfié (13 %) et de café soluble (32 %). Le café vert, débarqué généralement aux ports de Hambourg et de Rotterdam (Le Havre et Trieste dans une moindre mesure), est ensuite réexporté

Carte 5. Bassins de production de café en Afrique de l'Ouest



vers les pays européens non membres comme la Russie ou les pays de l'ex-bloc soviétique ou vers les pays membres. L'Amérique du Nord réexporte 1,8 % de ses importations et l'Asie, 6,9 % (cf. graphique 7).

Graphique 9. Répartition des productions en Afrique de l'Ouest



### III. Le café en Afrique de l'Ouest

#### 3.1 Panorama africain

Le robusta est cultivé dans les zones équatoriales et tropicales humides de basse altitude. L'arabica préfère les régions d'altitude où les écarts journaliers de température sont marqués. Pour l'un et l'autre, le facteur limitant est la pluviométrie tant en quantité qu'en répartition. La limite Nord de la culture est généralement définie par l'isohyète 1 500 mm, sous réserve que la saison sèche n'excède pas 4 mois. Il n'y a pas d'aptitude particulière des sols hormis les zones inondables impropres.

Entre 1960 et 2004, la production africaine décline. De 900 000 tonnes au début des années 1960, elle culmine à 1,2 million de tonnes (moyenne 1980-84) puis régresse à 865 000 tonnes au début des années 2000. Elle représente actuellement 12,3 % de la production mondiale contre 23 % dans les années 1960 (cf. graphique 8).

On dénombre 26 pays producteurs et 3 grands bassins de production (cf. carte 4). L'Afrique de l'Ouest (30 % de la production africaine) cultive presque exclusivement le robusta. L'Afrique de l'Est (69 %) produit essentiellement de l'arabica, exception faite de l'Ouganda. L'Afrique centrale<sup>12</sup> (1 %) est en déclin depuis plusieurs décennies. La production en Angola chute brutalement à partir de 1975, celle du Congo à partir de 1992, principalement pour des raisons d'instabilité politique.

#### 3.2 L'Afrique de l'Ouest

##### Les zones de production

Neuf pays ont des conditions climatiques propices à la caféiculture. Hormis le Cap Vert, ils sont répartis sur deux grands bassins caféiers : celui centré autour de la Côte d'Ivoire (Guinée, Liberia, Sierra Leone, Ghana, Togo) et celui du Cameroun avec le Nigeria (cf. carte 5). La Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Guinée, produisent à eux seuls 94 % du café, soit environ 240 000 tonnes (cf. graphique 9). Le Bénin n'exporte plus de café depuis une dizaine d'années et la production ne suffit plus à la consommation intérieure, les conditions climatiques n'étant pas

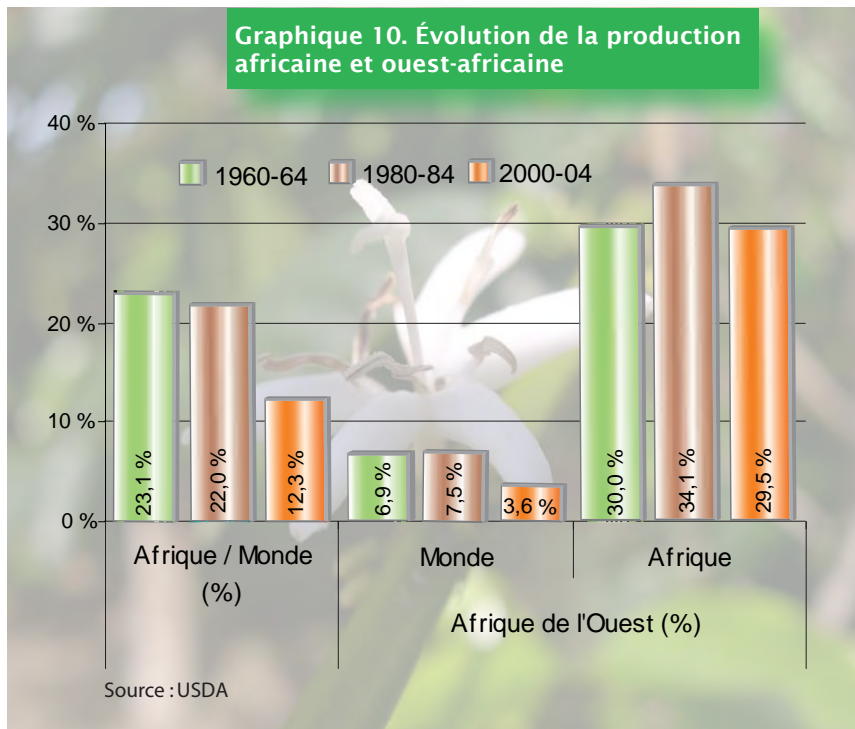
**Tableau 1. Dates d'introduction du café en Afrique de l'Ouest**

Pays	Dates de début de culture
Côte d'Ivoire	Fin XIX <sup>ème</sup> -Début XX <sup>ème</sup> : C.iberica 1930 : Robusta
Cameroun	1913 : Arabica - 1930 : Robusta
Guinée	1895 : Arabica - 1910 : Robusta
Togo	1923 : Robusta
Bénin	1930 : Robusta
Liberia	1875 : Arabica - 1945 : Robusta
Cap Vert	1790 : Arabica



12. Angola, Gabon, République centrafricaine, République du Congo et République démocratique du Congo.





suffisamment favorables. Les îles du Cap Vert produisent quelques tonnes d'arabica destinées uniquement aux cafés de niche.

### La fin de « l'âge d'or »

La production moyenne actuelle (255 000 tonnes) est inférieure à celle des années 1960 après être passée par un maximum de près de 400 000 tonnes (cf. graphiques 10 et 11). En quarante ans, la part du café dans les exportations de produits agricoles a diminué de 17,1 % à 6,4 % (cf. tableau 2), tandis que les exportations agricoles ont augmenté de plus de 80 %. Cette tendance, en Côte d'Ivoire comme au Cameroun, s'est amorcée bien avant la crise des années 1990. La faillite des caisses de stabilisation des pays francophones est probablement une des causes de ce déclin mais d'autres facteurs ont joué : la sécheresse de 1983 qui a mis en évidence la sensibilité du verger aux aléas climatiques, la préférence « cacao » en Côte d'Ivoire, le vieillissement des vergers et leur manque d'entretien.

Pendant la période coloniale, si le Royaume-Uni favorise le cacao, la France encourage la caféiculture (cf. graphique 11) dans les années 1925-30, en particulier au Cameroun et en Côte d'Ivoire. L'essentiel des vergers est le fait de petites exploitations familiales autochtones en polyculture, les plantations européennes<sup>13</sup> représentent moins de 2 % des surfaces (cf. encadré 4). A la veille de l'indépendance, la Côte d'Ivoire et le Cameroun possèdent respectivement des vergers de 600 000 et 80 000 ha. En Guinée, un fonds de soutien est créé en 1951 et la production atteint près de 15 000 tonnes en 1960 pour ensuite s'effondrer. La même année, le Togo cultive 20 000 ha et produit 12 000 tonnes.



13. La plantation européenne est en monoculture, emploi de la main-d'oeuvre salariée et utilise des intrants.

14. Il faut 3 kg de café vert pour produire 1 kg de soluble.
15. Les sociétés d'Etat spécialisées par filière (SATMACI en Côte d'Ivoire, SRCC au Togo, SODECAO au Cameroun) assurent l'encadrement des producteurs et la vulgarisation.
16. CSSPPA : Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles en Côte d'Ivoire.
17. ONCPB : Office National de Commercialisation des Produits de Base.



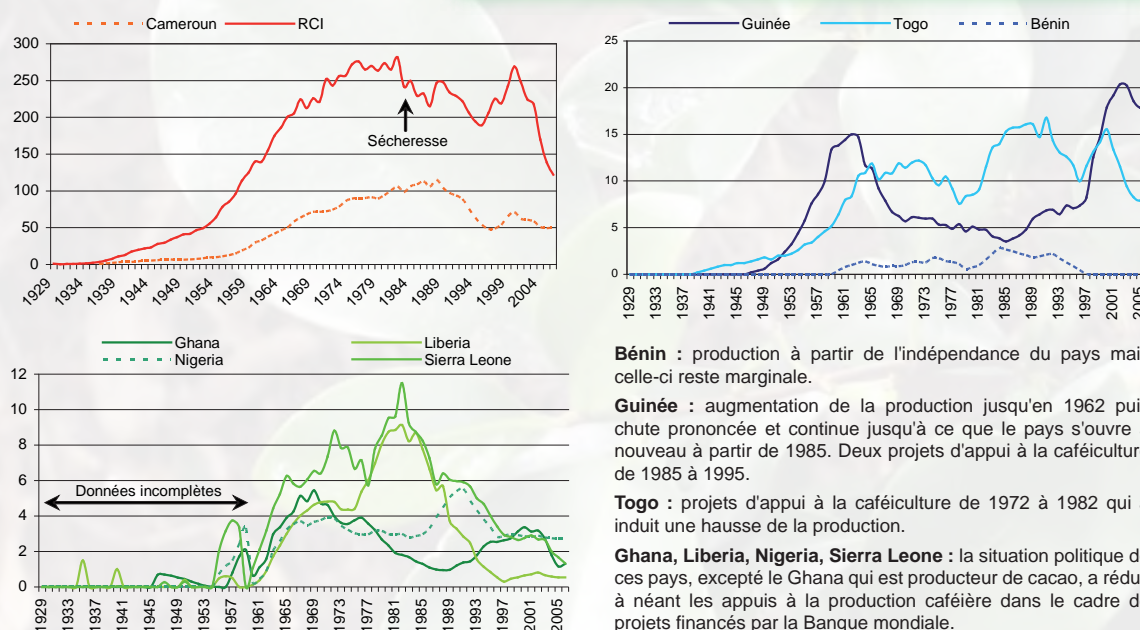
Sauf torréfaction locale de café destiné au marché local, il n'y a pas d'industrie en Afrique de l'Ouest. La seule exception est l'usine de soluble Nestlé en Côte d'Ivoire. Cette usine a été installée quelques années après l'indépendance avec pour objectif de produire 10 à 15 000 tonnes de soluble<sup>14</sup>. Le café soluble est exporté dans les pays limitrophes, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est.

### 3.3 L'échec des filières en pays francophones

#### La Côte d'Ivoire et le Cameroun avant la libéralisation

En 1955, des caisses de stabilisation sont créées. Leur rôle, initialement limité à la stabilisation des prix aux producteurs, s'étend rapidement à l'ensemble de la filière : vulgarisation<sup>15</sup>, fournitures d'intrants, infrastructures, etc. Le mécanisme de stabilisation repose sur un prix garanti au producteur, un barème des charges de commercialisation pour rembourser et rémunérer les opérateurs et un prix garanti CAF (Coût Assurance Fret). Les caisses, CSSPPA<sup>16</sup> en Côte d'Ivoire et ONCPB<sup>17</sup> au Cameroun, prennent en charge la différence entre le prix CAF et le prix de vente (prélèvement ou soutien selon les cours). Officiellement privée, la commercialisation est fortement contrôlée par l'Etat : les opérateurs disposent de quotas d'achat sur des zones privilégiées pour la commercialisation intérieure et doivent avoir l'autorisation des caisses pour exporter lorsque les caisses ne commercialisent pas le café elles-mêmes. Un droit unique de sortie (DUS) alimente le Budget Général de chacun des pays. L'usinage du café est contrôlé : soumis à l'agrément de la caisse au Cameroun, monopole d'Etat en Côte d'Ivoire.

Graphique 11. Production par pays d'Afrique de l'Ouest



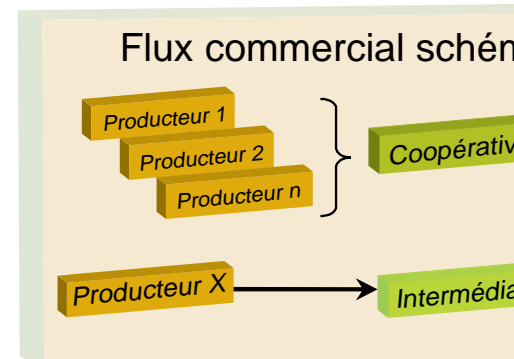
Sources : FAO (1929-1959) , USDA (1960-2006), Les caféiers et les cafés dans le monde (René Coste)

#### Encadré 4. La filière ivoirienne

Environ 300 000 caféiculteurs - dont la majorité produit également du cacao - exploitent un verger de 1 à 5 ha (moyenne : 1,5 à 2 ha). Le rendement moyen est faible (moins de 300 kg/ha) car le verger est âgé (plus de 25 ans), peu entretenu et cultivé de façon extensive sans intrants. Familiales, les exploitations agricoles n'utilisent de la main-d'œuvre salariée que pour la récolte et quelques opérations lourdes d'entretien. Le café et le cacao procurent une partie essentielle mais insuffisante des ressources monétaires. C'est pourquoi les cultures vivrières occupent au moins 50 % des terres d'une exploitation et accaparent une grande part de la force de travail.

La plupart des producteurs sont membres d'une coopérative. Après la récolte, le café est séché puis décortiqué dans des unités artisanales ou par les coopératives. Les fèves, après un tri sommaire, sont livrées à la coopérative ou vendues à un intermédiaire qui les revend à un acheteur plus important ou à un exportateur.

Pour mieux contrôler la qualité, certains exportateurs mettent en place des centres d'achat où producteurs et coopératives vendent leur produit sous réserve qu'il corresponde aux critères de qualité requis ; les producteurs perçoivent une prime à la qualité et au groupage de la production. L'usine de soluble en Côte d'Ivoire s'approvisionne via de tels centres d'achat répartis sur l'ensemble de la zone de production.



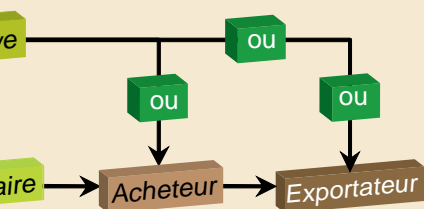
De 1960 jusqu'au milieu des années 1980, les caisses de stabilisation accumulent des excédents qui alimentent le Budget Spécial d'Investissement en Côte d'Ivoire et des subventions à la production au Cameroun. Mais faute d'une gestion rationnelle, elles sont incapables de soutenir les prix aux producteurs lorsque les cours mondiaux s'effondrent à la fin des années 1980. Une étude de référence<sup>18</sup> montre que les excédents de stabilisation auraient permis de soutenir les prix pendant 13 campagnes supplémentaires en Côte d'Ivoire et 11 campagnes au Cameroun. L'endettement des caisses de stabilisation atteint un tel niveau que les producteurs ne perçoivent que la moitié des prix garantis dès la campagne 1989/90. Les conséquences ne se font pas attendre ; les vergers sont moins entretenus, ceux qui produisent peu sont abandonnés, la production décline (cf. graphique 11).

Face à cette crise, ni l'accord international sur le café de l'OIC<sup>19</sup>, ni le STABEX<sup>20</sup> n'ont été en mesure de jouer un rôle de compensation. L'OIC a abandonné le système des quotas en 1989. Son objectif initial était de maintenir les prix dans une fourchette assurant un minimum de recettes aux États producteurs. L'excédent de chaque pays membre de

18. Ministère de la Coopération - France (1993) : *La compétitivité des cafés africains*, Collection Rapport d'étude.
19. Signé en 1962, cet accord a été renouvelé 4 fois jusqu'en 1983 sur la base du système des quotas. L'accord de 1983 a été prolongé jusqu'en 1994, date à laquelle un cinquième accord entérinant la libéralisation du marché a été conclu. Cet accord, dont le terme était fixé en 1999, a été prolongé jusqu'en 2001, date du dernier accord sur le café en vigueur.
20. Créé en 1975, le STABEX (Stabilisation des exportations) concerne 48 produits de base d'origine agricole et compense la perte de recettes à l'exportation subie par tout État ACP (Afrique, Caraïbes Pacifiques) vers la CEE.



## Monnaie en Côte d'Ivoire



l'OIC pouvait être exporté vers les pays non membres à des prix souvent inférieurs à ceux du système de quotas. L'accord a été progressivement contourné, par exemple en vendant une partie de la production sous quota d'un autre pays. Les fonds disponibles dans le cadre du STABEX se sont révélés insuffisants et n'ont pas toujours été utilisés pour la stabilisation.

### Les réformes ivoiriennes et camerounaises

**A**u début des années 1990, la Banque mondiale fait pression pour liquider l'ONCPB au Cameroun et la CSSPPA en Côte d'Ivoire et libéraliser les filières. Les deux pays vont mettre en œuvre des mesures moins draconiennes.

**L**e Cameroun crée l'Office National du Café et du Cacao (ONCC) avec des prérogatives modifiées. Un Comité interprofessionnel (CICC) est mis en place et participe à la définition de la stratégie de la filière. Le système de prix est basé sur le calcul d'un prix de référence établi en fonction des cours quotidiens de Londres, le calcul d'un prix de campagne négocié avec la profession et la détermination d'un prix minimum garanti au producteur (prix de campagne moins les coûts de filière). Le système de stabilisation, basé sur la différence entre prix de campagne et prix de référence du contrat, est maintenu. Mais la rémunération des producteurs est dépendante des cours mondiaux. Les zones particulières d'achat et les contrôles à l'achat sont supprimés tandis que le mouvement coopératif se renforce. Cette réforme fait disparaître les petits exportateurs locaux au profit des compagnies internationales et des gros exportateurs capables de fidéliser une clientèle grâce à une politique de qualité.

**E**n Côte d'Ivoire, le Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA) de 1995, ouvre une série de réformes qui aboutiront à la libéralisation

**Tableau 2. Part du café dans les exportations agricoles de l'Afrique de l'Ouest (millions de dollars US)**

Pays	Moyenne 1990-94			Moyenne 2000-04		
	Café	Produits agricoles	% café	Café	Produits agricoles	% café
Bénin	0,1	17,5	0,3 %	0,0	53,5	0,0 %
Cameroun	110,7	2 235,0	5,0 %	73,9	2 356,6	3,1 %
Côte d'Ivoire	240,8	3 320,8	7,3 %	167,1	4 314,4	3,9 %
Ghana	1,1	343,6	0,3 %	2,0	770,4	0,3 %
Guinée	6,1	11,9	51,5 %	6,2	11,9	51,7 %
Liberia	0,3	3,2	10,7 %	0,3	4,0	6,7 %
Nigeria	0,7	178,8	0,4 %	0,3	381,7	0,1 %
Sierra Leone	4,7	14,8	32,0 %	1,5	8,4	17,2 %
Togo	12,9	45,0	28,7 %	4,9	45,5	10,7 %
Total	377,4	2 201,6	17,1 %	256,1	3 992,4	6,4 %

Source : FAOSTAT

complète de la filière café-cacao. Jusqu'en 1998, la CSSPPA demeure mais n'a plus le monopole des ventes à l'exportation ; la commercialisation intérieure est totalement libéralisée. Si les quotas sont supprimés, les opérateurs ont l'obligation d'avoir l'accord de la CSSPPA pour exporter ; le système de stabilisation, basé sur un prix FOB de référence et un prix de vente, est quant à lui maintenu. La campagne 1998/99 annonce la disparition de la CSSPPA qui sera effective en 2000. Deux nouveaux acteurs apparaissent :

- L'ARCC (Autorité de Régulation du Café et du Cacao) : organisme public, chargé de conseiller le Comité Interministériel et de réglementer les filières et assurant la régulation.
- La BCC (Bourse du Café et du Cacao) : structure privée, gérée par l'ensemble des professionnels de la filière afin d'assumer les fonctions opérationnelles (commerciales).

Ces structures sont appuyées par des organismes et comités créant une véritable interprofession :

- Le Comité Interministériel des Matières Premières (CIMP) : présidé par le Premier Ministre, il définit la politique de la filière et veille au respect des objectifs fixés par le gouvernement.
- Le Fonds de Régulation et de Contrôle (FRC) : personne morale de droit privé, il est chargé du contrôle permanent des engagements financiers des exportateurs, de la perception au compte de l'ARCC et la BCC des redevances prélevées et de l'établissement du barème des prix.
- Le Fonds de Garantie des Coopératives Café-Cacao (FGCCC) : sa mission est d'aider les organisations professionnelles agricoles (OPA) à avoir accès au crédit bancaire.
- Le Fonds de Développement et de Promotion des activités des producteurs de Café et de Cacao (FDPCC) : créé sur l'initiative des producteurs, il aide ces derniers à s'insérer dans la filière café/cacao.

#### IV. Les perspectives

En perte de vitesse sur le marché mondial, l'avenir de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest est incertain face notamment à l'Amérique latine (Brésil) et à l'Asie (Vietnam).

En 2025, la demande mondiale de robusta devrait être comprise entre 3,4 et 4,3 millions de tonnes (2,5 millions de tonnes en 2004). Pour maintenir sa part de marché actuelle, l'Afrique de l'Ouest devrait produire au moins 575 000 tonnes, soit plus du double de ce qu'elle produit aujourd'hui. Cet objectif plancher, qui ne prend pas en compte la reconquête des parts de marché perdues au cours des 25 dernières





21. Le premier niveau d'intensification consiste à utiliser au mieux le capital foncier et travail et n'est pas nécessairement synonyme d'utilisation d'intrants. En particulier, des systèmes agroforestiers pour les cultures pérennes constituent des solutions intéressantes et durables. Le second niveau consiste à intensifier les cultures vivrières de l'exploitation, de façon à libérer des ressources foncières et de la main-d'œuvre pour le café.
22. Les dizaines d'années de culture extensive ont certes partiellement appauvri les sols mais le caféier est relativement peu exigeant. Il est possible de replanter dans des systèmes agroforestiers à base de légumineuses. Par ailleurs, une politique d'intensification (lutte contre les adventices et taille) permettrait de réduire les surfaces et donc de choisir les sols les moins fatigués.
23. La régénération caféière consiste à recéper les caféiers de façon à restaurer l'architecture de l'arbre et ainsi augmenter la productivité.
24. L'intensification à marche forcée de la « robustaculture » au Vietnam compromet à terme la durabilité de la production. Les coûts de production au Brésil augmentent et la mécanisation du robusta est difficile à appliquer. L'Indonésie n'a d'autres possibilités que d'étendre les surfaces au détriment des réserves forestières classées, le palmier à huile ayant conquis les zones libres. L'Angola fait face au préalable du déminage des caféières. L'Ouganda, autre grand producteur de robusta, est enclavé et a des coûts de production élevés (transport Kampala/Mombasa).

années est-il réaliste ? A surfaces égales, le doublement du rendement moyen pourrait permettre d'y arriver. La situation est différente selon les pays, même si pour tous l'intensification<sup>21</sup> est incontournable :

- Les vergers ivoiriens, dont au moins 60 % sont anciens, sont de moins en moins productifs et devraient être renouvelés<sup>22</sup>. Les 40 % restant ont besoin d'être régénérés<sup>23</sup>. En revanche, le pays souffre d'un manque de main-d'œuvre.
- Au Cameroun, cohabitent plusieurs systèmes : robusta intensif dans le Mongo, robusta extensif, et arabica en concurrence avec les cultures vivrières. L'intensification est relativement récente ; une reprise de l'entretien devrait donner des résultats rapides.
- La Guinée n'a que très peu subi les crises caféières successives. L'extension du verger, qui est relativement jeune, se fait sur des terres déjà cultivées en riz pluvial et appauvries. L'intensification est la seule option.
- Au Togo, les possibilités d'extension du verger sont très limitées. Ce dernier a pratiquement été renouvelé entre 1975 et 1985 ; il est impératif au minimum de maintenir le potentiel existant.
- Le Ghana et le Nigeria donnent la priorité au cacao ; une progression spectaculaire de la production caféière est peu probable.
- Le Liberia dispose de réserves foncières importantes. Le pays est peu densément peuplé et les opportunités de travail très rémunérateur sont rares. La Sierra Leone bien que plus peuplée connaît une situation similaire.

La part de l'Afrique de l'Ouest sur le marché mondial du robusta (8-9 %) n'est certes pas aujourd'hui significative. Elle pourrait le devenir dans les 20-25 années à venir. Tout d'abord, parce que le café est une culture rentable, en particulier partout où il n'est pas possible de faire du cacao (ouest-ivoirien, Guinée, Togo, etc.). Ensuite, l'augmentation des coûts de fret donne à l'Afrique de l'Ouest un avantage comparatif vis-à-vis de ses concurrents mondiaux pour le marché européen et celui des Etats-Unis. Enfin, les possibilités de production additionnelle dans les autres régions du monde sont limitées<sup>24</sup>.

Un objectif minimal de production à l'horizon 2025-2030 pourrait être atteint avec une meilleure productivité du verger. Cela est possible si une concertation au niveau régional est entreprise, en particulier en matière de recherche agronomique (amélioration variétale). Les filières étant totalement libéralisées, le rôle des États pourrait être en effet envisagé à travers une politique agricole commune. Le café reste et restera une spéculation pouvant contribuer à améliorer les conditions de vie des producteurs ouest-africains.



## Bibliographie

- CIRAD** (2003) *Le café, des terroirs et des hommes* - 16 p.
- CIRAD** Rapports internes : Togo, Côte d'Ivoire, Cameroun, Guinée.
- Coste, R.** (1961) *Les caféiers et les cafés dans le monde* (Tome II, 2ème volume).
- Daviron, Benoit & al** (2002) *Commerce agricole : l'idée de libre-échange a-t-elle vécue ?* In : Déméter 2002 : économie et stratégies agricoles. Nouveaux enjeux pour l'agriculture. - Paris : Colin, 2001, pp. 9-52.
- Daviron, B. ; Ponte, S.** (2005) *The coffee paradox: Global markets, commodity trade and the elusive promise of development*. Londres, Zed Books - 288 p.
- Laporte, B.** (1992) *Les réformes des systèmes de commercialisation et de stabilisation des filières café et cacao au Cameroun et en Côte d'Ivoire* - Paris : Ministère de la Coopération et du Développement - 174 p.
- Ministère de la Coopération** (1993) *La compétitivité des cafés africains*. Paris, Collection Rapport d'étude - 252 p.
- Organisation Internationale du Café** : *Accord international sur le café* (1983, 1994, 2001).
- Ruf, F.** (1987) *Éléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides : de la forêt, rente différentielle, au cacaoyer capital travail*. In : L'agronomie tropicale, Vol.42/n°3, pp. 218-232.

## Sources données statistiques

- FAO** - Base de données statistiques FAOSTAT
- FO Licht** : Coffee years books (2000, 2001, 2002, 2003, 2004)
- OIC** : Consommation, Importations et exportations des pays membres et non membres de 1980 à 2005
- Pan American Bureau of Coffee** : Séries statistiques de 1958 à 1965
- USDA** : Base de données (1960-2005)

Chapitre réalisé par Daniel Duris (CIRAD) avec l'appui de Christophe Perret, sous la supervision de Laurent Bossard.

Cartes : Christophe Perret.

Assistante : Sylvie Letassey, graphisme : Marie Moncet.

Photos : CIRAD. Banque mondiale : Alex Baluyut, Alan Gignoux, Alfredo Srur.

<http://www.vert-tiges.com>. <http://www.satoriz.fr> - Satoriz, le bio pour tous !

